TRAIT D'UNION ASBL
1, rue de la collégiale
6460 CHIMAY
N° d'entreprise : 472.327.741
RPM située en région wallonne
http://www.traitdunionchimay.be

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

1. Quelques nouveautés et des appels à projets

- En raison d'importants travaux réalisés à l'école SSPP, Trait d'Union a dû trouver un nouveau local de stockage de vivres. Le déménagement s'est opéré en août vers les n os 13 et 15 de la rue du gazomètre mis à notre disposition par le collège St Joseph.
- Suite à plusieurs tracasseries administratives, le conseil d'administration de Trait d'Union a opté pour l'ouverture d'un compte dans un second organisme bancaire : ING. L'avenir nous dira le bien-fondé de ce choix.
- Notre police d'assurance dénommée "assurance exploitation" a été résiliée et remplacée par une nouvelle police en Responsabilité Civile couvrant les bénévoles aussi pour les accidents personnels dont ils seraient victimes.
- Tout le monde a le même sentiment: le coût de la vie a fortement grimpé depuis quelques mois. Cette impression se confirme à Trait d'Union où les dépenses en frais alimentaires et de chauffage au profit des bénéficiaires dépassent le budget prévu.

Néanmoins, la situation financière de l'ASBL reste saine en raison du soutien de nombreuses personnes, d'organismes, d'associations, de service clubs,.... Soyez-en tous vivement remerciés.

- Trait d'Union a répondu à plusieurs appels à projets : auprès de la Fondation Roi Baudouin, du Fonds Célina Ramos et de Viva For Life.

2. Les bénéficiaires de l'aide de Trait d'Union

Les bénéficiaires de l'aide de Trait d'union sont des personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté déterminé par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). Pour la campagne 2021 (dont nous recevons les produits en 2022), le seuil de pauvreté était fixé à 15.403 € net par an pour une personne isolée (soit 1.283,60 €/mois). Une pondération de 1 est assignée au premier adulte du ménage, de 0,5 à chaque membre âgé de plus de 14 ans et de 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.
Trait d'Union a arrondi le montant de base à 1.300 €.

3. L'aide alimentaire.

3.1. L'aide alimentaire se décline en trois versions.

L'aide alimentaire apportée par l'ASBL Trait d'Union (TU) aux plus démunis de la région de Chimay est la principale concrétisation du but social de l'association. Elle est organisée de

trois manières différentes : la distribution de colis mensuels, la distribution des "invendus Delhaize et Aldi" et les colis d'urgence.

3.2. La distribution de colis mensuels constitue la principale aide alimentaire.

Pour chacune des trois distributions de colis mensuels (les 2 èmes, 3 èmes et 4 èmes mercredis de chaque mois, juillet et août exceptés), Trait d'Union contacte chacune des familles et lui précise le jour et l'heure à laquelle le colis de vivres est à disposition. Des colis sont toutefois portés au domicile des personnes sans moyens de transport ou handicapées,

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Sept	Oct	Nov	**Déc**	**TOTAL**
Nbre de colis octroyés	136	97	123	128	130	134	139	112	115	126	**1.240**
Nbre total de personnes aidées	412	275	357	376	379	398	399	336	355	381	
Nbre d'adultes	244	177	223	239	245	260	262	223	230	250	
Nbre d'enfants	168	98	134	137	134	138	137	113	125	131	

Tableau reprenant le nombre de colis distribués au cours de l'année 2022 par Trait d'Union et le nombre de personnes qui les ont reçus.

Les frais liés à cette activité s'élèvent à près de 32.000 €.

3.3. Une évolution croissante de bénéficiaires

Analyse des tableaux : Comme en témoignent les tableaux ci-dessous, le nombre de personnes aidées augmente surtout depuis 2020, de même que le nombre de familles. Au total, 201 familles différentes (représentant 548 personnes) ont reçu l'aide de TU en 2022, dont 56 nouvelles (28 %).

Seulement 8 familles sont aidées sans interruption depuis 2015 soit 4% et 39 nouvellement inscrites en 2021 ont renouvelé leur dossier en 2022 soit 20%. Les autres familles ont bénéficié épisodiquement de l'aide entre 2015 et 2022 soit 48%.

Statistiques au 31-12- 2021

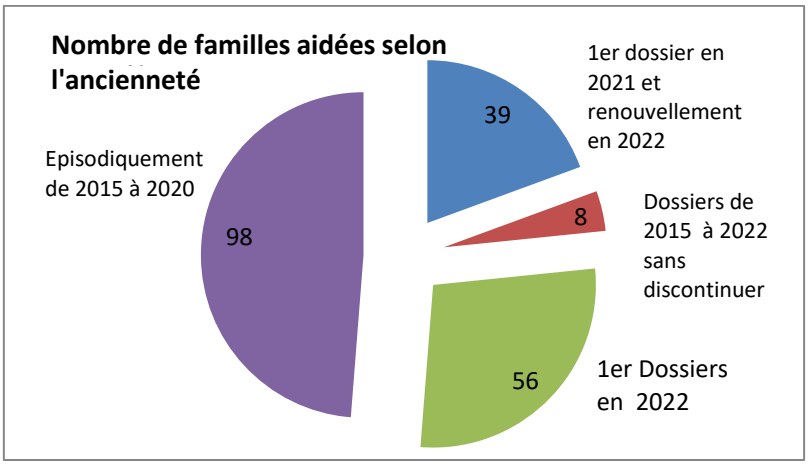

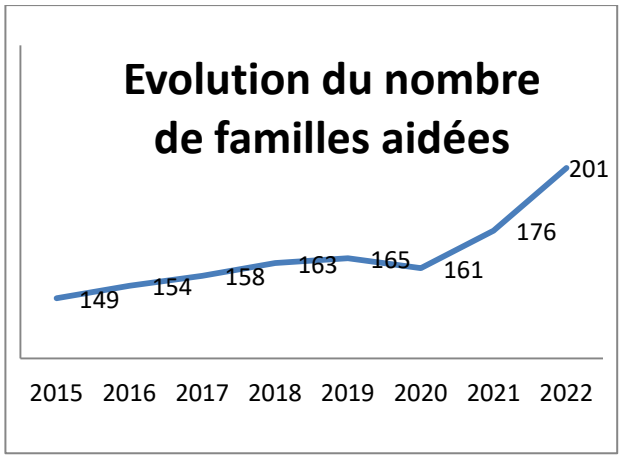

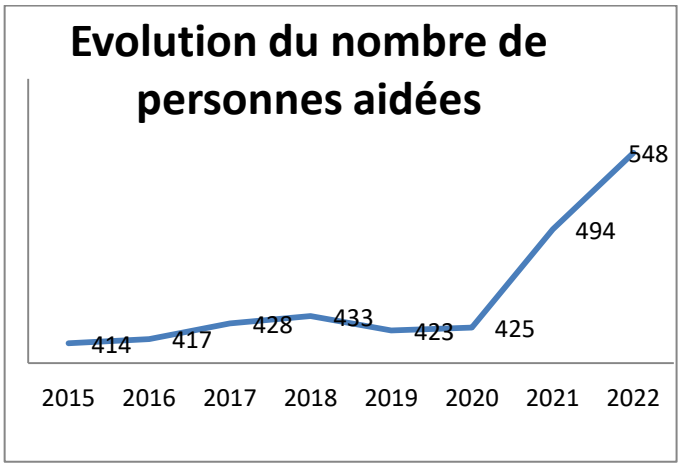

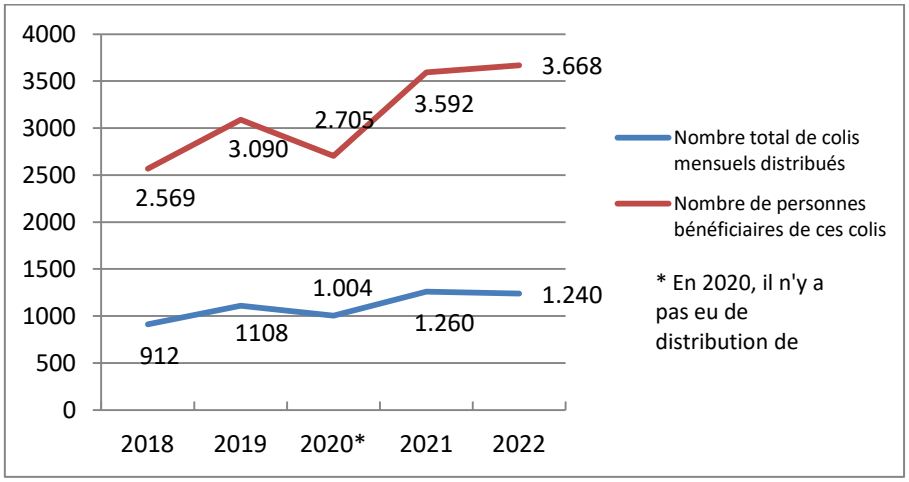

Le nombre total de colis mensuels distribués en 2022 est inférieur à celui de 2021 pour deux raisons ; la première: près de 25 familles n'ont été aidées qu'une seule fois. En effet, un colis est automatiquement octroyé à toute famille venant établir un dossier, même si celui-ci est incomplet ou demande des éclaircissements; il n'est refusé que si les revenus de la famille dépassent largement le seuil de pauvreté. La seconde: fin octobre, environ 30 autres familles n'étaient pas venues renouveler leur dossier et donc renonçaient à leur colis.
Le nombre de personnes bénéficiaires est néanmoins plus important en 2022 car les nouvelles familles aidées étaient davantage de "grosses familles".

3.4. Les "invendus Delhaize et Aldi" sont distribués par Trait d'Union et ses partenaires

Ces invendus sont distribués tous les jours de l'année, hormis les dimanches et jours fériés, par Trait d'Union et ses partenaires qui sont la maison de quartier de la Cité Massuette, le CPAS, L'ASBL La Clairière, La Rosée et le Plan HP de la ville de Chimay.

3.5. Trait d'Union bénéficie d' aides extérieures.

Les vivres que nous octroie le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) représente généralement environ un tiers des vivres que nous distribuons. Trait d'Union finance un autre tiers, le solde provenant essentiellement de produits octroyés par la Banque Alimentaire de Charleroi (BAC).
Le soutien financier de 5.000 € du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Ville de Chimay a été consacré à l'achat de fruits et de légumes frais.

3.6. Le transport des vivres émanant de la BAC nécessite une aide logistique

Les vivres octroyés par la BAC ont nécessité 64 trajets (6.230 km) à Marcinelle effectués avec un véhicule de la section locale de la Croix-Rouge mis à notre disposition. Le camion de la ville de Chimay a effectué les trois transports de lait.

4. L'aide en chauffage

Trait d'Union octroie également une aide en chauffage. Quatre combustibles sont disponibles. Les bénéficiaires contribuent pour 5 € par bon équivalant à 20 L de mazout ou 17 L de pétrole ou 45 kg de pellets ou 45 kg de charbon (ces quatre quantités ont un pouvoir calorifique équivalent). Trait d'Union prend en charge la différence.

Nombre de bons octroyés en 2022				Coût pour Trait d'Union
Mazout	Pétrole	Pellets	Charbon	
114	94	169	20	
TOTAL : 397 bons octroyés à 71 familles différentes				6.500 €

5. L'aide à l'enfance défavorisée avec le soutien de Caritas Hainaut.

Une convention valable jusqu'au 31-12-2024 a été signée avec le nouveau responsable de Caritas Hainaut.

L'aide matérielle apportée par TU à l'enfance défavorisée se concrétise sur forme de langes et/ou de bons d'une valeur de 15 € . Tout est gratuit pour les familles. Les bons "vêtements" sont à utiliser à la Maison locale de la Croix-Rouge ou à Perlipopette. Les bons "pharmacie" sont valables dans les trois pharmacies de Chimay et celle de Bourlers. Les bons "chaussures" sont à utiliser chez Bristol.

Le nombre de bons est limité : 8 bons/an/enfant et 1 bon maximum/mois.

Nombre de paquets de langes et de bons octroyés et utilisés en 2022				
Chaussures	Vêtements Croix-Rouge	Vêtements Perlipopette	Pharmacie	Paquets de langes
208	16	81	144	300

Cette aide a été apportée à 126 enfants de 55 familles différentes.

D'autres aides leur ont été également octroyées :

- des produits d'hygiène: dentifrice, brosse à dents, gel douche, lingettes, ...
- des fruits, des légumes bio, des produits lactés, une friandise de Saint Nicolas

Depuis la rentrée scolaire de l'année 2022-2023, des repas sont offerts aux enfants du fondamental des quatre réseaux d'enseignement n'ayant pas de quoi manger à midi à l'école

6. La mise en place d'une aide non matérielle

Les personnes aidées par Trait d'Union sont parfois dans le désarroi face à une situation qui les fragilise encore un peu plus. C'est dans cette optique que l'association a mis en place une aide psychologique pour ses bénéficiaires par des professionnels en la matière.

Le ressourcement du 11 avril était axé sur cette thématique.

7. Les autres activités lucratives et non lucratives de Trait d'Union

- Le souper annuel de janvier a dû être annulé; mais le spectacle d'octobre animé par Olivier Terwagne a été un succès.
- Le repas convivial de juin a rassemblé 19 membres et 27 invités : l'occasion de remercier dans une ambiance détendue toutes les personnes qui ont aidé l'association.
- Des témoignages ont été donnés dans les locaux de TU par des membres de l'ASBL aux élèves de deuxième du collège St Joseph en avril et en octobre 2022.

8. Nos projets

Depuis trois ans, nous sommes à la recherche d'un nouveau bâtiment plus fonctionnel réunissant les activités de l'association et muni d'équipements sanitaires corrects. Un nouveau projet, soutenu financièrement par Solidarité Cistercienne, est élaboré; il devrait trouver une issue heureuse dans les deux années à venir.

ASBL TRAIT D'UNION :
1, rue de la collégiale 6460 Chimay
BE67 0682 1462 8287
BE17 3632 1996 5021